

Le Pin-au-Haras



PRESCRIPTIONS

★ Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

— Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

ZONAGE

UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver

UH : Secteur de hameau ou de petit village

UH_a : Secteur de hameau du projet du Haras du Pin

UE : Secteur d'équipement public et d'intérêt collectif

N : Zone naturelle

N_j : Secteur naturel de jardin

N_l : Secteur naturel accueillant des activités de loisirs ou de tourisme

N_s : Zone naturelle à vocation de service

A : Zone agricole

Ap : Secteur agricole à protéger pour des raisons écologiques ou paysagères

Ai : Secteur agricole inconstructible

AH_a : Secteur agricole du projet du Haras du Pin

AUH